

Sonnet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Horticulture. — Achever la taille de tous les arbres fruitiers. — Grattage des vieilles écorces et sulfatage à la bouillie bordelaise. — Terminer les plantations; avoir soin de praliner les racines des arbres à planter. — Roulage des pelouses; enlever la mousse, fumer auparavant avec 700 kil. de scories de déphosphoration, 300 kil. sang desséché, 300 kil. de sulfate de fer en mélange, par hectare. — Découvrir et tailler rosiers tiges et francs de pied ou greffés bas et sarmenteux. — Diviser les plantes vivaces. — Activer la multiplication des plantes ornementales d'été. — A la fin du mois, semer sous châssis : reines marguerites, balsamines, œillets de Chine, zinnias, pyrèthre doré, etc. — Labour et fumure du potager. — Semis : pois divers, fèves de marais, carottes, oignons, épinards, cerfeuil bulbeux, persil (en bordure). — Planter : ail, échalote, stachys ou crosnes du Japon, asperges (griffes d'un an), bulbes et racines porte-graines. — Vers le 15 mars, découvrir et butter les artichauts. — Semis sur couches : melons, concombres, radis, carottes, pommes de terre hâtives, aubergines, tomates, piments. — Cultures forcées : laitues, asperges, fraisières, champignons et barbe de capucin.

Sonnet

Deux petits roitelets, tout sautillants et frêles
 Au fond d'un grand buisson firent leur petit nid.
 Et le gentil berceau, dessous les branches grêles,
 Par moi fut découvert avant d'être fini.

Les deux petits oiseaux, chantant, battant de
 l'aile,
 S'aimèrent gentiment sous le grand bois béni,
 Pour toute une saison devant s'être fidèles,
 Et sans façon jouir d'un bonheur infini...

Mais, comme l'homme, hélas ! l'oiselet fait
 souvent
 De ces rêves si beaux, et partant si fragiles,
 Que pour les renverser n'est besoin que d'un
 vent...

Un jour, l'un d'eux fut pris, malgré son aile
 agile,
 Par l'épervier méchant... Alors l'autre courut
 Se cacher sous la mousse, et d'être seul, mourut...

GAUTIER SANS AVOIR.

Menus propos

L'âge des souverains. — C'est Oscar II qui est maintenant le doyen des souverains d'Europe. Le roi de Suède, né en 1829, est dans sa soixante dix-septième année.

Viennent, après lui : François-Joseph, empereur d'Autriche, né en 1835; Léopold II, roi des Belges, né en 1835; Charles 1^{er}, roi de Roumanie, né en 1839; Edouard VII, roi d'Angleterre, né 1841; Abdul Hamid, sultan de Turquie, né en 1842; Georges I^{er}, roi de Grèce, en 1845.

Plus jeunes, nous avons : Guillaume, empereur d'Allemagne qui a 47 ans; Charles roi de Portugal, 43 ans; Nicolas II, empereur de Russie, 38 ans Victor-Emmanuel III, roi d'Italie, 37 ans.

Une ville en toile. — Au sud des Etats-Unis, sur l'océan Pacifique, la Californie étend ses plages et ses villes agrestes. L'une d'elles, *Tent City* (Villes de Tentes) est bien la plus cu-

rieuse des installations balnéaires où le confort moderne ait dit son dernier mot.

Figurez-vous une ville entière, uniquement composée de tentes, où chacun a son compartiment spécial, sa tente éclairée à l'électricité, menblée de bois laqué, avec eau pour la toilette, sonnettes électriques, téléphone, etc. Au centre de cette agglomération d'habitations minuscules (assez semblables à des chambres d'hôtel), se trouve une vaste salle à manger, restaurant des plus confortables, également établi sous une tente immense. Il y a aussi un salon de lecture et une salle de musique où « Sousa » et son orchestre ont donné des concerts fort suivis des Américains. La poste, le télégraphe, le téléphone y ont leur « office ».

Bref, cette ville en toile, faite vraiment pour une cure d'air, en même temps que l'on y prend des bains de mer, a une physionomie spéciale qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. Qui de nous n'a rêvé planter sa tente dans un site enchanteur, sur le sable fin d'une grève, lavée par les flots bleus ? Mais établir une ville entière, une ville balnéaire reliée entre elle par le téléphone, éclairée à *giorno* à l'électricité, c'est une fantaisie que l'Amérique seule pouvait se permettre, puisque ses parois légères abritent le confort le mieux compris et l'hygiène le plus satisfaisant. Un climat sec, exempt d'orages pendant la saison d'été, rend ce campement d'une grande sécurité.

Passe-temps

— 0 —

Solutions pour le numéro du 18 février :
Combles : Quel est le comble de l'audace ?
 Tomber des nues.

Quel est le comble de l'amabilité ?
 Caresser une idée.

Quel est le comble de la méchanceté ?
 Battre la campagne.

Récréations mathématiques : 1. Rien de plus simple que de prouver que quatre-vingt-dix-neuf plus un ne font pas cent. Il n'y a qu'à procéder comme suit :

4
20
19
1
—
44

2. **Réponse :** deux. C'est qu'en effet un de ces voyageurs s'appelait Chacun. Or, comme il fut le seul à cueillir une prune, il en resta naturellement deux.

3. **Que dit-on de neuf ?** Que c'est la moitié de dix-huit.

Premier rebus : Un grand abbé rempli d'appétit a traversé Paris.

Deuxième rebus : J'ai couché sous des orangers (o rangés.)

ENIGMES

Je fus, je suis, je serai, voilà mon existence ;
 Je triomphe de tout, aidé de la constance.
 Je suis le seul remède aux maux les plus amers ;
 En me cherchant, lecteur, prends garde, tu me perds.

Sur mes ailes, lecteur, je monte jusqu'au ciel
 Et vais me faire entendre aux pieds de l'Eternel.
 Je détourne souvent les traits de sa colère
 Qu'appellent trop, hélas ! les crimes de la terre.
 Du mortel qui gémit sous le poids du malheur,
 J'anime l'espérance et calme la douleur.
 Qui que tu sois, lecteur, fais-moi ta messagère ;
 La charge de tes maux deviendra plus légère.

Les hommes impuissants te trompent ici-bas,
 Mon crédit près de Dieu ne te manquera pas.
 On voit dans le passé l'effet de ma puissance,
 J'entends partout l'écho de la reconnaissance.

CHARADES

On descend mon premier ;
 On monte mon dernier ;
 On fête mon entier.

Mon premier sur la terre et mon second aux
 [cieux,
 De moi toujours on fait un être précieux.

Mon premier préserve les doigts de la jeune fille
 [laborieuse
 Mon second fait l'ornement de sa tête,
 Mon tout indique une profonde misère.

LETTRE PATOISE

Dos le Motie, heute fevrie déjeu cent chez.

En lai rédaction di *Pays di duemoine*.

Y ai yé chu in journal « le Paysain suisse » que les djuges d'Amsterdam avin aitiie in laelcie qu'avai botai de l'ave din son laicé, en diaint que de lai boine ave, ce n'ape croueye, se çoli ne fait de bin, çoli ne sairait faire de ma. In'ouejero dire qu'ai lin réjon mais çoli me raipeule enne farce qu'à l'ave djue an un de mes véjins dain mon djuene temps.

Enne belle neu, note Djosai allé révoiyie mon véjin Piera en caquaint en lai fenêre. « Yeuve te vite, Piera, ay ié lai moyoue de tes vaitech que ven étauffai » Ai sâte avà le yé, rite en l'étale, ai peu trove la bête en boinne saintai.

Le lendemain matin, comme ai velai allai tirie de l'ave pou matai avô son laicé devin de le moinei ai Porrhainru ai trové que lai pompe de son pouche ne mairtchai pu. Note Djosai y avai tisyie in gros réti.

In veje farçou.

Extraits de la Feuille officielle

Alle. — Le 11 mars, à 12 1/2 h., pour passer les comptes.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires pour nommer deux taupiers.

Bressaucourt. — Le 4, à 2 1/2 h., pour passer les comptes.

Bure. — Le 11, à 2 h., pour passer les comptes et prendre une décision concernant le parcours des poules.

Cauve. — Le 25, à midi, pour nommer un conseiller.

Courrendin. — Assemblée paroissiale, le 25, après le service religieux pour passer les comptes et le budget, statuer sur une demande d'achat de terrains.

Dampheux. — Le 11, à 2 h., pour arrêter le budget et passer les comptes.

Fregécourt. — Le 11, à 11 h., pour procéder à la nomination du maire, de l'adjoint, de trois conseillers et du secrétaire communal.

Movelier. — Le 25, à midi, pour arrêter la liste des ayants-droit aux parcelles, nommer les bergers et décider si l'on fera une avance d'argent à des propriétaires.

Roche d'or. — Le 4, à 2 1/2 h., pour nommer le secrétaire communal et le préposé à la tenue des registres du domicile.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.